**DÉCLARATION DE LA FSU À LA CAAS DU 04 AVRIL 2017**

Madame Le Recteur,

Monsieur Le Secrétaire Général Adjoint,

Depuis plusieurs années, les politiques de réduction des dépenses publiques et d'austérité mises en place par les gouvernements successifs n'ont cessé de fragiliser les fonctionnaires, et en particulier les personnels de l’Éducation Nationale.

À quelques semaines des élections présidentielles qui s’annoncent agitées, les élus de la FSU s’inquiètent des annonces et des projets mis en avant par certains dans le débat électoral. Les suppressions de postes de fonctionnaires promises par certains candidats, au nom d’une rigueur budgétaire jamais assouvie, ne peuvent que nous inquiéter.

En effet bien trop souvent considérés comme privilégiés et protégés, les fonctionnaires n’ont pourtant pas cessé de voir leurs conditions d’emploi se dégrader, subissant une perte de 6 à 10 % de leur pouvoir d’achat depuis 2010. C’est pourquoi les élus de la FSU à la CAAS n’ont eu de cesse de montrer les besoins prégnants et croissants des personnels en terme d’action sociale, pour autant les moyens alloués ne sont toujours pas à la hauteur.

Par ailleurs, rappelons comme l’an dernier que certaines évolutions législatives sont aussi défavorables aux fonctionnaires ; prenons pour exemple l’alignement des modalités de calcul du capital décès sur le régime général, depuis le décret du 3 novembre 2015 qui entraine une baisse très importante de son montant.

La FSU revendique enfin une équité de traitement en matière d’action sociale pour tous les fonctionnaires et la réduction des inégalités entre les agents des différents ministères. Le budget de l’Action sociale du Ministère de l’Éducation nationale apparaît bien mal doté à comparer aux budgets d’Action sociale d’autres ministères. Pour exemple alors que les crédits de l’Action sociale par agent correspond à environ 80 euros pour le Ministère de l’Education nationale et de l’Enseignement supérieur et de la recherche, ces crédits dépassent 500 euros par agent au Ministère du travail et de la Santé et atteignent pas moins de 1000 euros par agent au Ministère de l’Économie et des Finances.

Par ailleurs, les élus FSU à la CAAS s’étonnent que la dotation initiale du Ministère pour les crédits d’action sociale de l’Académie ne correspondent pas à celle annoncée par le Recteur en CAAS.

En effet, pour le titre II, les crédits fléchés par le Minstère pour l’Action sociale de l’Académie sont de 792 397 euros en 2016 et 2017 alors que le budget global présenté en CAAS a été de 762.000 euros en 2016 et de 773650 euros en 2017 soit un écart d’environ 30 000 euros pour l’année 2017 et de 20 000 euros pour l’année 2017.

La FSU exige la transparence quant à l’utilisation de ces sommes d’autant que depuis plusieurs années, le Recteur impose des économies en supprimant des ASIA et en pondérant les aides et secours alloués aux collègues les plus en détresse financièrement et moralement.

Il s’avère que les Académies qui dépensent l’intégralité du budget alloué obtiennent des augmentations ; le Ministère accordera ainsi un million d’euros supplémentaire pour l’Action sociale titre II à l’ensemble des académies mais aucune augmentation pour l’Académie d’euro.

Pour le hors titre II, plus d’un million d’augmentation accordé par le MEN à l’ensemble des académies mais une baisse de 10 000 euros pour l’Académie de Rouen.

Les élus de la CAAS exigent de nouveau toute la transparence quant à l’utilisation de ces fonds et leur réintégration complète dans le budget d’action sociale. Les élus de la CAAS n’accepteront plus dans ces conditions les pondérations des montants des aides et secours accordés aux collègues.

En outre les dépenses correspondant à l’APEH ne cessent d’augmenter et représentent près de 45 % du budget de l’action sociale. Elles ont augmenté de 65.000 euros en cinq ans. Pour la FSU, ces dépenses obligatoires ne devraient pas être imputées au budget de l’Action sociale sans compensation suffisantes.

Enfin la FSU continue de lutter contre les effets des politiques gouvernementales menées qui ne conduisent pas à moins, mais à plus de besoins d’action sociale : parmi ces effets rappelons l’augmentation de la précarité parmi les personnels ou la diminution du pouvoir d’achat des agents. La FSU exprime que l’Education Nationale, comme le reste de la Fonction Publique, nécessite une action sociale plus ambitieuse. L’action sociale est inscrite dans le statut du fonctionnaire. La FSU souhaite conforter ce droit et en développer son utilisation.